

**Madame le Maire de Thuret,**

**Mesdames et Messieurs les maires, adjoints et élus,**

**Madame le représentant du président de la chambre des métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme,**

**Monsieur le président de l'Agence Départementale du Tourisme du Puy-de-Dôme,**

**Mesdames et Messieurs les professionnels de produits de bouche,**

**Madame le président d'Auvergne Québec,**

**Mesdames et Messieurs les Grand Maîtres,**

**Chers Grand Maîtres,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Cher(e)s Ami(e)s,**

2011 est une année qui marque un tournant décisif pour notre association comme le dira dans quelques instants notre Grand Maître, Hadrien Lacoste.

2011, comme vous pourrez l'apprécier dans quelques instants, lors de la proclamation des résultats des lauréats de notre prix annuels des Fourchettes d'or des Gastronomes du Puy-de-Dôme, est un millésime exceptionnel.

Mais avant tout, il est important de bien réexpliquer les raisons et les modalités d'attributions de ce prix, décerné annuellement par notre confrérie aux professionnels les plus talentueux de notre département.

Ce prix a pour but de mettre en valeur, selon un cahier des charges très précis et extrêmement rigoureux les professionnels des produits de bouche (restaurateurs, producteurs, commerçants, artisans...) mais aussi les différents savoir-faire français, auvergnat et tout particulièrement ceux du Puy-de-Dôme.

Ce prix est régi par un règlement et est placé sous l'autorité des organes de gestion de l'Ordre de la Confrérie des Gastronomes du Puy-de-Dôme. Mais n'oubliez pas, ce prix est annuel, il est réévalué chaque année et n'est donc pas reconductible d'une année sur l'autre. Cela vise avant tout à permettre la mise en valeur des pôles d'excellence des produits de bouche de notre département.

Chaque année, de manière discrétionnaire, le Grand Maître procède à la désignation d'un président de jury. Ce président peut être un membre de la confrérie, ce qui est mon cas, soit une personnalité extérieure, que l'on appelle personnalité qualifiée. Ce prix est remis solennellement en présence de la presse, des élus politiques et consulaires et des confréries de France et d'Auvergne aux professionnels à l'occasion du chapitre annuel de la confrérie comme c'est le cas aujourd'hui.

2011 est un palmarès qui se compose de 53 professionnels, avec des catégories nouvelles qui viennent de voir le jour comme celles des Arts de la Table ou encore des Maraîchers. Tous n'ont pas pu venir aujourd'hui en raison de leur activité professionnelle. Mais nous tenons à remercier celles et ceux qui ont fait l'effort et je dirais même le sacrifice de venir chercher leur prix et donc d'être présents parmi nous ce matin.

De nouvelles catégories verront le jour d'ici l'année prochaine, et déjà, se profile la promotion 2012 qui devrait encore allonger la liste des promus.

Je vous remercie

---

Je vais donc maintenant procéder à l'appel des lauréats 2011. Qu'ils s'avancent pour venir recevoir leur récompense des mains de notre Grand Maître.

*Intervention de Madame Salihia Denane*  
*Présidente du Jury des Fourchettes d'Or 2011*